

ANNEXE 1

COLLEGE BLAISE PASCAL
Rue Pasteur
Argenton les Vallées
79150 ARGENTONNAY
Tel : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64
Télécopie : 05 49 65 93 21
Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr
Site du collège : www.collegeblaisepascal.com

**BUDGET PREVISIONNEL AVEC UN EFFECTIF DE 47 ELEVES ET 4 ACCOMPAGNATEURS
du 6 au 11 avril 2019**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
HEBERGEMENT + TRANSPORT : 319,00 € X 51	16 269,00 €	FAMILLES 47 X 220,00 €	10 340,00 €
VISITES 26,62... € X 51	1 357,70 €	FOYER SOCIO EDUCATIF 47 X 110,00 €	5 170,00 €
ASSURANCE 12,50 X 51	637,50 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL DOTATION CULTURE	470,00 €
coût/ participant : 358,12 €		SUB FONCTIONNEMENT*	2 284,20 €
TOTAL	18 264,20 €	TOTAL	18 264,20 €

**BUDGET REALISE A CE JOUR AVEC UN EFFECTIF DE 45 ELEVES PAYANTS* ET 4 ACCOMPAGNATEURS
du 6 au 11 avril 2019**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES*	MONTANT
HEBERGEMENT + TRANSPORT : 319,00 € X 48 = 15 312,00 €	17 920,30 €	FAMILLES 45 X 220,00 €	9 900,00 €
VISITES : 1277,20 €		FOYER SOCIO EDUCATIF 45 X 110,00 €	4 950,00 €
ASSURANCE 12,50 X 51 = 637,50 €		CONSEIL DEPARTEMENTAL DOTATION CULTURE	470,00 €
Dossiers annulation 2 x 346,80 = 693,60 €		SUB FONCTIONNEMENT*	2 253,50 €
Remboursement assurance annulation*	-346,80 €	TOTAL	17 573,50 €
TOTAL	17 573,50 €		

Coût/participant 358,64 €

* APRES REMBOURSEMENT ASSURANCE ANNULATION

2 élèves ne sont pas partis pour raisons médicales.

1 dossier a été pris en compte par l'assurance annulation

1 autre dossier d'assurance a été remis à la famille mais sans retour à ce jour

6 élèves ont bénéficié des fonds sociaux pour un montant de : 650,75 €

COLLEGE BLAISE PASCAL
 Rue Pasteur
 Argenton les Vallées
 79150 ARGENTONNAY
 Tel : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64
 Télécopie : 05 49 65 93 21
 Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr
 Site du collège : www.collegeblaisepascal.com

BUDGET PREVISIONNEL EN PROVENCE
EFFECTIF : 45 ELEVES ET 3 ACCOMPAGNATEURS
du 12 au 15 Février 2019

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
HEBERGEMENT - TRANSPORT- VISITES 232,00 € X 48	11 136,00 €	FAMILLES 45 X 172,00 €	7 740,00 €
		FOYER SOCIO EDUCATIF 45 X 60,00 €	2 700,00 €
ASSURANCE 4,64 € X 48	222,72 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL DOTATION CULTURE	208,80 €
coût/ participant : 236,64 €		SUB FONCTIONNEMENT*	709,92 €
TOTAL	11 358,72 €	TOTAL	11 358,72 €

918,72 €

*Part accompagnateur : 236,64 € x 3 = 709,92 €

BUDGET REALISE - SEJOUR EN PROVENCE
EFFECTIF : 45 ELEVES ET 3 ACCOMPAGNATEURS
du 12 au 15 Février 2019

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
HEBERGEMENT - TRANSPORT- VISITES 232,00 € X 48	11 136,00 €	FAMILLES 45 X 172,00 €	7 740,00 €
		FOYER SOCIO EDUCATIF 45 X 60,00 €	2 700,00 €
ASSURANCE 4,64 € X 48	222,72 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL DOTATION CULTURE	208,80 €
coût/ participant : 236,64 €		SUB FONCTIONNEMENT*	709,92 €
TOTAL	11 358,72 €	TOTAL	11 358,72 €

918,72 €

3 élèves ont bénéficié des fonds sociaux pour un montant global de : 170,00

ANNEXE 3

COLLEGE BLAISE PASCAL
 Rue Pasteur
 Argenton les Vallées
 79150 ARGENTONNAY
 Tel : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64
 Télécopie : 05 49 65 93 21
 Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr
 Site du collège : www.collegeblaisepascal.com

BUDGET PREVISIONNEL ANGLETERRE 5ème UN EFFECTIF DE 63 ELEVES ET 5 ACCOMPAGNATEURS du 20 au 24 mai 2019

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
HEBERGEMENT + TRANSPORT : 287,00 € x 68	19 516,00 €	FAMILLES 63 X 215,00 €	13 545,00 €
VISITES	2 161,40 €	FOYER SOCIO EDUCATIF 63 X 110,00 €	6 930,00 €
ASSURANCE 11,50 € x 68	782,00 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL DOTATION CULTURE	333,00 €
coût/ participant : 330,28...€		SUB FONCTIONNEMENT*	1 651,40 €
TOTAL	22 459,40 €	TOTAL	22 459,40 €

*Part accompagnateur : 330,28 x 5 = 1651,40 €

BUDGET REALISE ANGLETERRE 5ème UN EFFECTIF DE 62 ELEVES ET 5 ACCOMPAGNATEURS du 20 au 24 mai 2019

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
HEBERGEMENT + TRANSPORT : 287,00 € x 67	19 229,00 €	FAMILLES 62 X 215,00 €	13 330,00 €
VISITES	2 411,20 €	FOYER SOCIO EDUCATIF 62 X 110,00 €	6 820,00 €
ASSURANCE 11,50 € x 67	770,50 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL DOTATION CULTURE	333,00 €
coût/ participant 334,488.. €		SUB FONCTIONNEMENT*	1 927,70 €
TOTAL	22 410,70 €	TOTAL	22 410,70 €

2 élèves ont bénéficié des fonds sociaux pour un montant global de 245,00 €

Repartition des IMP 2019/2020 après CP 6,25 IMP

Mission	Nbre IMP	Beneficiaire
RUPN	1	M, Caillaud
	1	M, Rebeyrat
Coordo disciplinaire	0,25	Mme Ba
	0,25	Mme Bernard
	0,25	M, Vanet
	0,25	M, Lelievre
	0,25	Mme Ocampo sejour
Coordo de cycle	0,5	Mme Ba
	0,25	Mme Brothier
	0,5	Mme Moreau
	0,25	M, Rebeyrat
	0,25	M, Caillaud (apres avoir tourner)
	0,25	Mme Lethoueil ou PP 6eme
Culture	1	Mme Goyeau
TOTAL	6,25	

Motion des parents d'élèves lors du CA du 27 juin 2019 liée au vote de la ventilation de la DGH.

Le collège Blaise Pascal d'Argenton les Vallées est un collège rural dans un secteur où la part des parents d'élèves de CSP défavorisées est très importante, et largement au dessus des taux départementaux. C'est uniquement par l'enseignement dispensé au collège que l'acquisition des savoirs, l'ouverture culturelle, l'ouverture vers l'extérieur, peuvent se faire. Comment répondre à ces défis d'enseignement en n'ayant que 2 classes de 5^{ème} pour la rentrée 2019/2020, classes qui seront surchargées avec 30-31 élèves ?

Comment refuser de nouveaux élèves potentiels que vous mettez en grande difficulté (voir en situation d'échec) en les renvoyant dans d'autres établissements éloignés de leur domicile ? Nous notons également les problèmes matériels qui vont se poser pour accueillir physiquement 30 élèves dans les salles de cours, ainsi que la surcharge de fatigue et de stress que ce surnombre risque d'entraîner chez les enseignants.

La Dotation Globale Horaire ainsi que sa répartition nous semblent correctes. Cependant, malgré les problématiques budgétaires et organisationnelles, afin d'offrir à nos enfants, qui seront les citoyens actifs de demain, un enseignement de qualité, il est nécessaire pour nous qu'une 3^{ème} classe de 5^{ème} soit ouverte. Les élèves du collège Blaise Pascal doivent pouvoir accéder à un apprentissage de qualité et toutes les demandes d'inscriptions pour ce niveau doivent être satisfaites.

Les parents d'élèves

P	Collège Blaise Pascal	VS
G	Arrivé le	E
S	02 JUL. 2019	CDI
D	N° 5193	A

COLLEGE BLAISE PASCAL
 Rue Pasteur
 Argenton les Vallées
 79150 ARGENTONNAY
 Tel : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64
 Télécopie : 05 49 65 93 21
 Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr
 Site du collège : www.collegeblaise-pascal.com

BUDGET PREVISIONNEL PARIS 5ème
UN EFFECTIF DE 58 ELEVES ET 5 ACCOMPAGNATEURS
du 20 au 22 Novembre 2019

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Forfait : Transport - Hébergement - Visite - Assurance		FAMILLES 58 X 160,00 €	9 280,00 €
230,00 € x 63	14 490,00 €	FOYER SOCIO EDUCATIF 58 X 50,00 €	2 900,00 €
		BUDGET DE L'ETABLISSEMENT	2 310,00 €
TOTAL	14 490,00 €		14 490,00 €

*Part accompagnateur : 230,00 € x 5 = 1 150,00 €

PROJET D'ETABLISSEMENT 2018/2021

COLLEGE BLAISE PASCAL

Projet d'établissement 2018/2021

COLLEGE BLAISE PASCAL

1 ETAT DES LIEUX

L'analyse conduite lors des réunions des différents groupes de travail a été menée à partir des indicateurs qui ont paru les plus pertinents ou significatifs pour le collège Blaise Pascal, notamment les derniers indicateurs de structure, de population et de résultats établis par les services académiques aux différentes rentrées.

La population scolaire accueillie

- Le collège accueille une population scolaire socialement défavorisée avec une surreprésentation de la catégorie socio-professionnelle (C.S.P.) « ouvrier »
- Le taux de boursiers (c'est à dire d'enfants dont les revenus des parents sont faibles) reste autour de 33% ce qui est significatif d'une précarisation de la population scolaire.
- Les élèves du collège Blaise Pascal redoublent peu : la proportion d'élèves pour lesquels un redoublement est proposé est quasiment nulle mais environ 10 % des élèves sont arrivés en 6^{ème} avec un an, voire 2 ans de retard.
- Beaucoup de nos élèves ont connu un ou plusieurs accidents de vie qui les fragilisent dans leur scolarité (divorce, une séparation, un décès, ...). Les pourcentages varient selon les niveaux.
- Les dernières évaluations 6^{ème} et les indicateurs connus sur la réussite dans le primaire montrent que les élèves du secteur de recrutement rencontrent plus de difficultés en mathématiques que les élèves d'autres secteurs du département.
- Malgré une politique volontariste de l'équipe enseignante, le manque d'ambition scolaire des familles limite encore trop le passage de certains élèves en 2^{nde} GT même si de nets progrès ont été accomplis dans ce domaine (axe 1 du contrat d'objectifs)
- Le secteur de recrutement demeure très concurrentiel avec une tendance certaine et durable des familles à choisir des orientations en cours de cycle vers l'enseignement agricole privé et notamment sur le canton de Nueil les Aubiers qui n'a pas de collège public et qui fait partie du secteur de recrutement.

COLLEGE BLAISE PASCAL

Les données de l'établissement

Les atouts du collège :

- Le Collège Blaise Pascal est un établissement dont la taille humaine est un facteur facilitant pour ses élèves.
- Il bénéficie de locaux spacieux et bien entretenus même si l'implantation de certains espaces n'est plus totalement adaptée aux besoins actuels dans un établissement scolaire : CDI un peu petit malgré une rénovation, vie scolaire un peu petite, cuisine à restructurer.
- Le collège bénéficie des installations sportives mises à disposition par la mairie : stade, gymnase, créneaux piscine.
- L'équipe éducative et enseignante, plutôt stable, est très engagée, porteuse de projets novateurs et renouvelés tant dans le domaine scientifique que littéraire et culturel. L'équipe des agents est aussi très impliquée et associée à la vie du collège. Elle fournit notamment une excellente restauration et contribue au projet d'éducation à la santé.
- Le réseau des écoles de l'argentonnais est également actif et dynamique et a favorisé l'émergence d'une liaison CM2/6^{ème} qui est très fructueuse pour nos élèves et leur permet une meilleure réussite au collège.
- Le collège s'est doté grâce une politique cohérente d'un équipement informatique performant : cela a beaucoup contribué à intégrer les TICE dans les pratiques pédagogiques, même si des progrès restent encore à faire selon les disciplines. Il s'agit maintenant pour l'établissement de pouvoir faire assurer la maintenance et le renouvellement des matériels.
- L'éducation au développement durable est un axe important de la vie de l'établissement grâce au soutien des partenaires institutionnels locaux et contribue à l'animation pédagogique, culturelle et au rayonnement du collège.
- L'association des parents d'élèves est active, dynamique et apporte un soutien important aux familles et aux projets conduits par les équipes.

Les points sensibles

- La précarisation des familles sur le secteur de recrutement devient préoccupante : un certain nombre d'entreprises du secteur sont en difficulté et cela influe sur la mixité sociale au sein du collège.
De plus en plus d'élève primo arrivant viennent et il est difficile de satisfaire leur apprentissage de la langue.

- En fonction des années et des moyens attribués, le nombre de postes d'enseignants partagés entre plusieurs établissements peut varier : dans certaines disciplines, cela rend le travail des enseignants et surtout leur implication dans la vie de l'établissement très difficile. Autre conséquence : l'essentiel des autres activités retombe sur les autres professeurs, le « noyau dur » de l'équipe, avec un risque d'épuisement de l'équipe si l'on ne prend pas en compte cette donnée en termes de gestion des ressources humaines.
- Depuis 2009, les effectifs élèves augmentent, pour autant l'encadrement en vie scolaire reste le même et notamment, le poste de CPE demeure un support à mi temps, soumis, ce qui empêche de construire un véritable projet de vie scolaire dont les élèves ont besoin.
- Les ressources financières sont plus contraintes et obligent à des choix : cela va demander un effort de concertation et de priorisation des objectifs. Les projets conduits en partenariat dont le financement peut être partagé sont et deviendront les plus nombreux.

Les données chiffrées (Voir annexe 1) :

Le contenu du projet :

- 1 -Construire et développer l'ambition des élèves et soutenir leur réussite.
- 2 -Encourager la curiosité et les pratiques culturelles
- 3 -Donner à l'élève les moyens d'être demain un citoyen actif et responsable

OBJECTIF GENERAL N°1 : Construire et Développer l'ambition des élèves et soutenir leur réussite – (Parcours Avenir)

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Actions envisagées	Indicateurs retenus
Valoriser le travail comme élément clé de la réussite du projet personnel	Appropriation de la valeur « travail » Meilleure adéquation du travail fourni avec les compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Individualisation, PPRE, PAP, - Mise en place d'un dispositif pour les élèves allophones en complément de l'UPE2A - Porter une attention plus particulière sur la poursuite des cycles - Tutorat élève. Dispositif devoirs faits - Cahier de texte sur l'ENT - Education à l'orientation à tous les niveaux (COP-PP) - Séquences en entreprise 4^e et 3^e et intervention de professionnel au sein du collège. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sorties en cours de scolarité - Nombre de redoublements - Taux d'entrée en seconde générale - Nombre d'orientation par défaut - Qualité des rapports de stage et des oraux blancs
Révéler et développer les compétences de chacun	Meilleure perception de ses possibilités Amélioration de l'estime de soi	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation du socle commun - Co enseignements - Evaluation en terme de compétences - Multiplicité des situations d'apprentissage - Clubs, ateliers artistiques, UNSS, F.S.E., ... - Groupe d'échanges avec L'APE 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de validation du B2I - Nombre d'élèves engagés dans la vie de l'établissement - Conseil de Vie Collégienne - Suivi de l'utilisation de Folios - Pourcentage de décrocheurs
Maintenir la liaison collège-réseau d'écoles et renforcer la liaison collège-lycées	Dédramatisation l'entrée en sixième et en seconde. Association des familles	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges sur des parcours (interventions d'anciens élèves, de professionnels) - Participation à des Forums des métiers sur différents niveaux - Projets réseau d'écoles / collège - Accueil des CM2 dans le collège pour des séquences pédagogiques - Echanges avec les lycées : mini-stages, - Projet commun avec les lycées - Transversalité entre le collège et les lycées - Formation dans le plan académique ou ECLORE 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'entrée en classe de sixième - Taux d'entrée en seconde générale - Taux de passage en 1^{er} GT - Nbre d'élèves impliqués dans une action. - Echanges école / collège et collège / lycée

OBJECTIF GENERAL N°2 : Encourager la curiosité et les pratiques culturelles (Parcours d'éducation artistique et culturelle)

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Actions envisagées	Indicateurs retenus
<p>Conforter l'ouverture culturelle à différents niveaux</p>	<p>Meilleure connaissance du tissu local</p> <p>Ouverture sur le monde, éveil d'une conscience européenne</p> <p>Elargissement des pratiques culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Séjour d'intégration - Rencontres chorales, ... - Découverte du patrimoine naturel et culturel - Projets avec des associations ou des collectivités territoriales - Recherche sur les différents pays (culture, alimentation avec repas à thème en collaboration avec le chef de cuisine) - Séjour de découverte - Ateliers de pratique artistique - Projets internationaux - Séjours linguistiques, tous les élèves du niveau concerné - Assistants linguistiques et culturels - Ateliers - Projet théâtre - UNSS - Collège au cinéma- 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves concernés par les échanges - Implication dans les clubs - Investissement des élèves pendant les sorties - Qualité des restitutions - Réinvestissement dans les cours
<p>Promouvoir la culture scientifique et technique</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement Intégré des Sciences et Techniques (EIST) pour le niveau 6^{ème} et 5^{ème} - Valorisation du travail de groupes par la démarche d'investigation. - Appropriation de l'outil TICE. - Evaluation par compétences basée sur une concertation - Encourager l'Egalité Filles garçons sur les filières scientifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation dans les filières scientifiques au lycée. - Investissement des élèves lors des séances.

OBJECTIF GENERAL N°3 : Donner à l'élève les moyens d'être demain un citoyen actif et responsable (parcours citoyen-Parcours santé)

Objectifs opérationnels	Effets attendus	Actions envisagées	Indicateurs retenus
<p>Amener l'élève à s'approprier le Règlement Intérieur pour favoriser l'intégration dans la société</p> <p>Impulser une politique d'éducation à la citoyenneté afin de faire vivre les valeurs qui fondent la République</p>	<p>Meilleure connaissance pour une meilleure application du RI</p> <p>Amélioration de la vie au collège</p> <p>Respect des autres, des lieux, notion de Droits et Devoirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation et appropriation en heures de vie de classe et avec la vie scolaire - Institutionnalisation des élections de délégués et de la formation des délégués - Appropriation de la charte Informatique et Internet - Accompagnement pédagogique par des enseignants des élèves sanctionnés sur le créneau 12-13h - Action « 10-18 questions de justice » - Formation ASSR - Actions « bien vivre ensemble » - Projets avec des associations ou des collectivités territoriales (CRRL), la Colporteuruse.... - Formation PSC1 ou GQS - Journée de la citoyenneté - EMI 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de situations conflictuelles - Nombre de retenues et d'avertissements - Taux de réussite à l'ASSR - Nombre d'élèves licenciés à l'A.S. - Nombre d'élèves formés au PSC1 ou GQS. - Nombre d'élèves participants au CVC - Nombre de projets initiés par le CVC
<p>Responsabiliser l'élève aux enjeux de la santé</p>	<p>Développer leurs compétences et leurs connaissances afin que les élèves puissent eux-mêmes adopter des comportements favorables à leur santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Education à la sexualité : séances organisées sur tous les niveaux pour tous les élèves. - Prévention des conduites addictives (travail en partenariat avec l'infirmière scolaire) - Intervention d'associations ou d'institutions (EFS, ADOT, ligue contre le cancer, CDAG, CPAM) 	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement lors des séances - Nombre d'élèves concernés

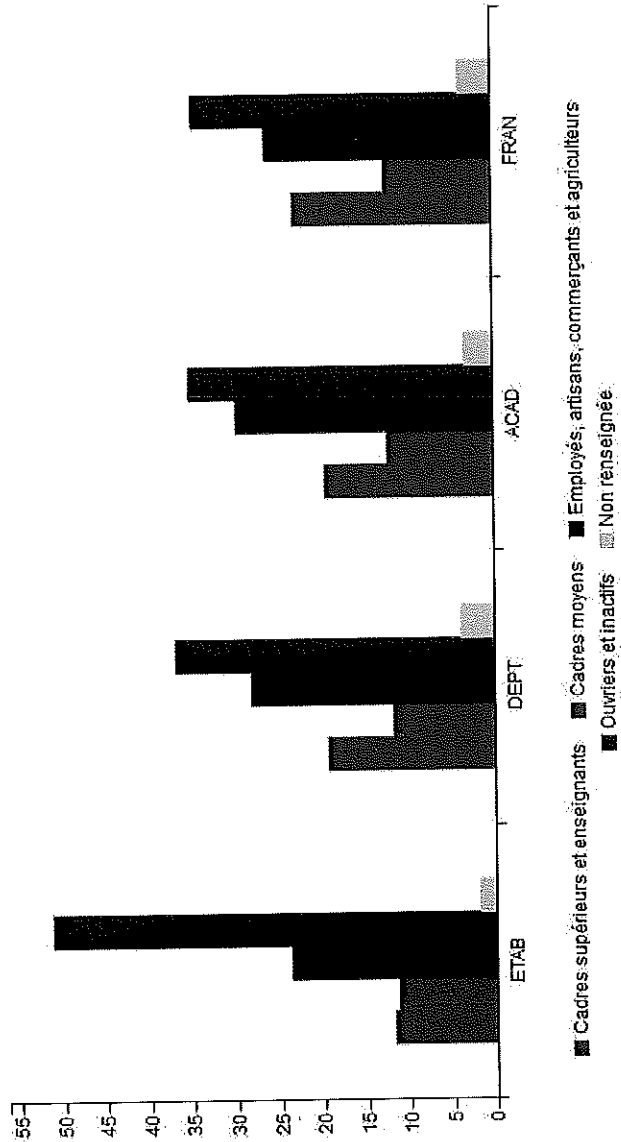
<p>Poursuivre une démarche de développement durable dans l'établissement</p>	<p>Avoir une démarche sur les gaspillages, alimentaires et autres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Club sur l'équilibre alimentaire (élaboration de menus à thème avec la gestionnaire et le chef de cuisine) - Semaine du goût - Sensibilisation aux maladies orphelines 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'élèves concernés - partenariats impliqués
--	---	--	---

En vert, les propositions.

Projet d'établissement 2018/2021

Distribution par PCS regroupées - 2018 - 2019

Établissement : 0790003Z - Collège Blaise Pascal - ARGENTONNAY





Caractéristiques sociales

31 : Taux de PCS défavorisées en CLG yc SEGPA (%)

	2014	2015	2016	2017	2018
Académie (Pu)	38.36	38.17	38.40	37.39	37.81
Deux-Sèvres (Pu)	40.01	39.59	39.66	39.38	39.45
Etablissement	53.19	53.03	53.16	48.42	51.18
Effectif	188	198	190	221	211

#179 : Tx de boursiers du CLG (en %) - Public

	2014	2015	2016	2017	2018
Académie (Pu)	23.20	23.80	23.80	26.20	
Deux-Sèvres (Pu)	21.90	21.70	21.70	22.20	
Etablissement	38.10	35.00	35.40	32.70	
Effectif	189	203	189	220	

Caractéristiques scolaires

#3 : Taux Retard >= 1 an en 6ème gén. (%)

	2014	2015	2016	2017	2018
Académie (Pu)	11.75	10.98	8.93	8.19	7.49
Deux-Sèvres (Pu)	12.05	10.90	9.25	9.23	7.19
Etablissement	8.51	16.13	11.63	15.28	12.28
Effectif	47	62	43	72	57

Parcours

#32 : Accès 6^e-3^e en 4ans même CLG (cohortes)

2015 2016 2017 2018

Académie (Pu)	75.90	76.46	78.56	
Deux-Sèvres (Pu)	77.44	77.81	80.31	
Etablissement	67.80	56.82	78.72	
Effectif	59	44	47	

13 : Taux de passage 3^eme-2GT (APAE)

2015 2016 2017 2018

Académie (Pu)	61.60	62.94	62.37	
Deux-Sèvres (Pu)	62.68	65.83	63.09	
Etablissement	46.51	44.44	44.12	
Effectif	43	45	34	

170 : Devenir él. du CLG : 2nde GT vers 1^{ère} Gén

2015 2016 2017 2018

Académie (Pu)	66.15	66.71	67.29	
Deux-Sèvres (Pu)	67.11	68.81	67.48	
Etablissement	68.18	35.00	70.00	
Effectif	22	20	20	

Résultats

#7 : Pourcentage Admis DNB

	2015	2016	2017	2018
Académie (Pu)	85.69	86.40	90.40	86.34
Deux-Sèvres (Pu)	86.80	87.84	91.89	87.43
Etablissement	87.50	82.61	100.00	97.78
Effectif	40	46	33	45

1 : DNB - Moyenne écrit

	2015	2016	2017	2018
Académie (Pu)	12.12	11.96		11.70
Deux-Sèvres (Pu)	12.27	12.22		11.87
Etablissement	10.99	11.99		11.65
Effectif	40	46		45

COLLEGE BLAISE PASCAL
Rue Pasteur
79150 ARGENTONNAY
Tel : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64
Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr
Site du collège :
www.collegeblaisepascal.com

Le principal du Collège Blaise Pascal d'Argentonay

Vu la loi n°63-156 du 23 février 1963 portant loi de finances pour 1963 ;
Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,
Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 modifié en dernier lieu par le décret 97-33 du 13 janvier 1997, relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;
Vu l'instruction générale du 16 août 1966 en son point V
Vu l'avis conforme de l'agent comptable du collège Blaise Pascal.
En application de l'instruction codificatrice n°98-065 –M9- R du 4 mai 1998 ;
Vu l'acte administratif n°..... du conseil d'administration du 27 juin 2019

Décide

Article 1. Objet

Madame LOISEAU Martine, agissant en qualité de régisseur du Collège Blaise Pascal, **donne procuration à :**

Mme AGUILLON, Secrétaire

, **désignée en qualité de mandataire** pour l'encaissement de la somme de **160,00 € par élève** correspondant à la participation demandée aux familles pour le **Séjour à Paris qui aura lieu du 20/11/19 au 22/11/19**
(autorisée par l'acte administratif n° du conseil d'administration du 27/06/2019)

Article 2 : modalités d'encaissement

Le mandataire **peut encaisser** cette recette **sous forme d'espèces ou de chèques** libellés à l'ordre de **l'agent comptable du collège Blaise Pascal d'Argentonay** ou de chèques vacances.

Article 3 : Obligations du mandataire

A chaque encaissement, **le mandataire devra demander au responsable financier de dater et signer** le document intitulé « **Etat récapitulatif des encaissements** », fourni par le secrétariat, **dans la colonne « espèces » ou « chèques »**.

A chaque encaissement, **le mandataire devra également signer en face du nom du responsable financier pour attester de la remise effective du paiement.**

Le mandataire **devra procéder en cinq fois au reversement des fonds en mains propres**, à la gestionnaire, accompagnés de « Etat récapitulatif des encaissements ».

Soit dans le cas présent les mercredis 25 septembre, 02 octobre, 16 octobre, 6 novembre et 20 novembre 2019

En aucun cas, le mandataire ne doit encaisser des sommes ne correspondant pas à l'objet, le montant ou la qualité des débiteurs de la présente convention.

Article 4. Responsabilité

Le mandataire est seul responsable des sommes collectées jusqu'à la remise à la gestionnaire. Lors du reversement, la gestionnaire vérifiera **devant le mandataire** la correspondance entre l'« Etat récapitulatif des encaissements » et la réalité, puis remettra un reçu au mandataire, qui le déchargera alors de toutes responsabilités.

Pour permettre cette vérification, **le mandataire devra convenir à l'avance d'un RV avec la gestionnaire.**

Fait à Argentonay, le juillet 2019

L' Agent comptable
Vu pour avis conforme

Le Régisseur,
Martine Loiseau

Le mandataire,
Laure Aguillon

Le Principal,
Hubert Carof